

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 25 juin 2015

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 16 juin 2015

N° 2015-46

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET  
Secrétaire : Mme Nathalie MERAND-DELERUE

OBJET

MISE EN OEUVRE DES  
CHANTIERS EDUCATIFS D'ETE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Etaients présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE (par proc. à M. JOINT), Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. NOUELLE (par proc. à Mme CRESPIY à partir du N° 2015-57), M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. FORQUIN, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. TOLLET), Mme NICAISE (par proc. à Mme HAMPARSOUMIAN), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS, M. MANINI, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le .....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

**Rapport de : P. NOUELLE**

La réforme de la politique de la Ville a conduit Caluire et Cuire à sortir, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, de la géographie des quartiers prioritaires. Pour autant, il apparaît souhaitable de maintenir, en 2015, certaines actions dont l'intérêt est reconnu depuis plusieurs années. Les « activités éducatives pré professionnelles d'été » ou « chantiers éducatifs », action conduite dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et la Fondation des Amis Jeudi-Dimanche, s'inscrivent dans cette démarche.

Cette action permet de proposer à des jeunes filles et garçons de plus de 16 ans, habitant Caluire et Cuire, d'effectuer un travail au sein de certains services municipaux durant l'été 2015. Ces jeunes sont identifiés par les éducateurs de la prévention spécialisée qui suivent ce public tout au long de l'année.

Par rapport séparé, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à la Fondation AJD une subvention exceptionnelle de 10 640 euros au titre de cette action. Ce budget permettra d'accueillir un maximum de 17 jeunes.

Les services municipaux proposant des chantiers éducatifs sont les suivants :

- service parcs et jardins
- service maintenance des bâtiments et équipements (atelier polyvalence)
- service animations sportives et jeunesse (Caluire Jeunes)
- service entretien des bâtiments et écoles

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

**- APPROUVE**

le projet de convention Ville / Fondation des Amis Jeudi-Dimanche au titre de l'exercice 2015, joint en annexe,

**- AUTORISE**

Monsieur le Député-Maire à signer cette convention.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 26 juin 2015  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET